

PARLONS POLITIQUE

CHAQUE LUNDI, UNE PERSONNALITÉ LIÉGEOISE FAIT L'ACTUALITÉ POLITIQUE DANS LA MEUSE



La Meuse

CHANTAL DANIEL, BOURGMESTRE DE SOUMAGNE DEPUIS UN AN ET DEMI

Un long fleuve pas tranquille

En septembre 2013, Chantal Daniel a succédé à Charles Janssens. Pas simple...

1 Pas facile de succéder, de façon abrupte, à un « dinosaure » comme Charles Janssens. Encore moins facile de s'imposer, en tant que femme, à la tête d'un collège communal exclusivement masculin. C'est ce que Chantal Daniel tente de faire depuis un an et demi, avec détermination et volontarisme.

1 Une succession plus rapide que prévue

Chantal Daniel se souvient : « Fin août, début septembre 2013, Charles Janssens m'a dit, ici sur le palier devant la salle du conseil communal : « Je m'en vais à la fin du mois ».

Bien sûr, le bourgmestre de Soumagne avait déjà déclaré qu'il n'assumerait pas toute la mandature. Mais personne ne s'attendait à ce que son départ intervienne aussi rapidement, à peine neuf mois après l'entrée en fonction du nouveau collège communal.

« Charles ne m'a pas précisé pour quelles raisons il s'en allait, je ne le lui ai d'ailleurs pas demandé. Mais, du jour au lendemain, je me suis plongée dans toutes les matières communales que j'allais devoir maîtriser ; à commencer par les finances et la gestion budgétaire, la police également, de même que le service incendie et la réforme prévue des

zones de secours. »

Cela faisait une énorme quantité de dossiers à ingurgiter en peu de temps. Le 23 septembre 2013, Chantal Daniel accédait en effet au mayorat après que la démission de son prédécesseur eut été actée par le conseil communal.

2 En un an et demi, elle n'a pas vu le temps passer

Aujourd'hui, un an et demi plus tard, est-ce que sa vie a beaucoup changé ? « Un mandat d'échevin,

comme celui que j'exerçais depuis 2006, et un mandat de bourgmestre, sont fondamentalement différents. L'échevin a des compétences bien précises, tandis que le bourgmestre est la personne vers laquelle tous les dossiers, toutes les questions remontent. »

Ce qui veut dire que, depuis un an et demi, Chantal Daniel a un emploi du temps qui ne laisse plus beaucoup de place à la vie privée. « J'ai l'impression de vivre à 200 à l'heure et je peux dire que je n'ai pas vu le temps passer. Heureusement, sur le plan familial, j'ai un compagnon très compréhensif, et mon fils unique est grand. Il a 23 ans et est en

quatrième année de médecine. Mais l'organisation de la vie de famille reste parfois difficile, entre mon mandat de bourgmestre, et mon métier de sous-directrice à l'école polytechnique de Verviers, que j'exerce toujours à mi-temps. Comme je tiens à ce que ma famille ne pâtisse pas de toutes mes activités, je cuisine, je congèle des plats... Si j'avais eu un enfant en bas âge, je n'aurais pas pu avoir une vie politique... »

Il faut dire que, depuis son ac-

cession au mayorat, Chantal Daniel n'a pas eu une vie en forme de long fleuve tranquille.

Citons, en vrac, la démission de l'échevin Roland Van den Eynde, l'affaire des heures sup' du secrétaire communal, Michel Cariaux, la grogne du personnel communal à propos de l'horaire d'été, les agents communaux jouant les facteurs, les difficultés financières de la commune...

3 Les heures sup' du secrétaire communal

« Ce qui s'est passé, c'est que j'ai dû, dès mon deuxième conseil communal en tant que bourgmestre, présenter aux conseillers la valorisation des grades légaux, c'est-à-dire l'augmentation de salaire du directeur général (ex-secrétaire communal) et du directeur financier (ex-receveur communal). Celle-ci était prévue par la tutelle régionale, avec un plafond qui pouvait être atteint directement ou par étapes. A Soumagne, avant que je ne devienne bourgmestre, la décision avait été prise d'accorder intégralement la valorisation, ce qui a fait grincer des dents au sein du personnel communal. C'est dans ce contexte qu'est sortie l'information concernant les 8.000 heures supplémentaires que le directeur général demandait à récupérer. Là, j'ai été très claire, il n'était pas question d'accepter cela. J'ai prévenu le directeur général que s'il faisait officiellement sa demande de récupération, j'irais en recours. »

Dans les jours qui ont suivi, Michel Cariaux, le directeur général, a annoncé qu'il renonçait à ses



Chantal Daniel, dans son bureau de la maison communale qu'elle a fait redécorer, version zen. ■ PHILIPPE LUC

« La situation du directeur général nous coûte près de 100.000 € par an »

AMBIANCE

« Au collège, on a trouvé notre rythme de croisière »

Avec la démission de Roland Van den Eynde, on a évoqué très vite des dissensions au sein du collège. On sait que le bourgmestre sortant, Charles Janssens, aurait préféré voir Alain Delchef lui succéder. Chantal Daniel sourit : « A cette époque, l'opposition MR a effectivement tenté de faire passer l'idée selon laquelle il y avait une mauvaise ambiance dans le nouveau collège communal. Il a

simplement fallu que chacun trouve ses marques. Aujourd'hui, je pense que nous avons trouvé notre rythme de croisière. Personnellement, j'essaie en tout cas de faire fonctionner au mieux le collège. Je sais que je peux paraître parfois rigide ou trop rigoureuse, mais c'est toujours pour faire avancer les choses, et je me mets régulièrement en question. » ■

CH. L.

GRANDS DOSSIERS

Place de la Gare et Central Piazza

>Rénovation de la place de la Gare : « Les travaux de construction des logements, par le privé, pourront démarrer au début de 2016. J'ai renégocié avec le promoteur privé sur le problème du parking. Nous sommes parvenus à un accord. Lorsque la construction des logements sera assez avancée, la commune aménagera les espaces publics. »

>Centre commercial Central Piazza : « Le permis socio-économique est accordé jusqu'à la fin de 2015, avec possibilité de prolonger en 2016. Nous allons renégocier avec la Région sur un projet remanié, notamment pour éviter des embouteillages sur la N3. Nous venons de refaire des comptages de circulation dont nous aurons rapidement les résultats. Je suis persuadée que c'est un bon projet pour Soumagne. » ■

CH. L.

heures supplémentaires. Près d'un an et demi plus tard, en tout cas, il est toujours en arrêt maladie pour un burn out. « Cette situation coûte cher à la commune. Pas loin de 100.000 euros par an, c'est-à-dire le salaire d'un directeur général, puisque nous avons dû nommer une directrice générale faisant fonction. » Dans un contexte d'économies budgétaires, une telle situation passe mal...

4 L'impasse budgétaire et le plan de gestion

Le dernier problème en date - qui est aussi le plus important - auquel a dû faire face la bourgmestre est l'impasse budgétaire survenue en décembre dernier.

Le budget 2015 de la commune aurait normalement dû être présenté au conseil communal le 16 décembre. Mais, ce soir-là, il a été décidé de retirer le point et de solliciter un prêt auprès du CRAC (Centre régional d'aide aux communes) pour parvenir à l'équilibre financier, ce qui signifie de facto que la commune va se retrouver

sous plan de gestion. « J'ai préféré cette solution, explique Chantal Daniel. Pourquoi ? Parce que si nous avions présenté le budget avec un mali, à cause de la situation du CPAS et de la réforme des zones de secours, la tutelle l'aurait refusé et nous aurait imposé, sans discussion, des mesures d'économies immédiates. J'ai donc préféré négocier un prêt avec le CRAC. Les négociations sont désormais pratiquement achevées, et je peux dire que, le lundi 27 avril, nous présenterons au conseil communal à la fois le budget 2015 et le plan de gestion. Si le prêt du CRAC couvre uniquement le déficit de cette année, il faudra alors solliciter un nouveau prêt pour 2016. Après quoi nous devrions alors rétablir l'équilibre financier de la commune. »

CHARLES LEDENT

SP21505430/MLR-E

KEV ADAMS

CHRISTIAN CLAVIER

PIERRE-FRANÇOIS MARTIN-LAVAL

ISABELLE NANTY

CE LUNDI À 20:20

SEANCE VIP

LES PROFS

AUX PIRES ÉLÈVES,
LES PIRES PROFS

WWW.RTBF.BE/TV/LAUNE



la une

© Studio Graphique RTBF - ARNAUD BORRELL

rtbf.be